

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	26 (1918)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Aperçu sur l'activité de quelques Croix-Rouges de nations belligérantes
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-682429">https://doi.org/10.5169/seals-682429</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

confirmé en cet article: « Par hommage pour la Suisse, le signe héraldique de la croix rouge sur fond blanc, formé par in-

terversion des couleurs fédérales, est maintenu comme emblème distinctif du service sanitaire des armées ».

## Aperçu sur l'activité de quelques Croix-Rouges de nations belligérantes

**Etats-Unis d'Amérique.** — Depuis l'entrée en guerre de ce pays, la Croix-Rouge américaine a pris une extension incroyable et magnifique. En 1914, la société comptait environ 30,000 membres; au début de 1917, il y en avait quelque 300,000; dès le mois de juillet 1917, plus de deux millions de personnes se sont inscrites comme membres de la Société américaine de la Croix-Rouge. L'enthousiasme fut tel qu'à Chicago, par exemple, près de 10,000 personnes s'inscrivirent *par jour* durant le mois de juillet.

Actuellement la Croix-Rouge des Etats-Unis possède près de 50 *formations hospitalières* comprenant tout le personnel de médecins et d'infirmières ainsi qu'un matériel complet. Plus de 700 nurses se sont déjà embarquées pour l'Europe.

Les fonds réunis par la société atteignaient en juillet 1917 plus de 500,000,000 de francs, et son journal, le *Red Cross magazine*, adressé à toute personne ayant souscrit une cotisation annuelle de plus de 5 fr., atteint un tirage de 350,000 exemplaires. C'est là un développement tout à fait ... américain!

**France.** — En France, M. Louis Renault a succédé au marquis de Vogüé. Le nouveau président, au cours de l'assemblée générale de juillet 1917, a pu constater l'activité merveilleuse de la Croix-Rouge française qui, du 2 août 1914 jusqu'en août 1917, a installé 805 *hôpitaux* possédant 69,005 lits, ayant procuré plus de 27 millions de journées d'hospitalisation.

Les *infirmeries de gares* sont au nombre de 78; celles des cantines de gares, dirigées par la Croix-Rouge, atteignent la cinquantaine. Entre ces deux institutions, il a été distribué près de 12 millions de ravitaillements.

Un grand nombre de *convois automobiles* ont été créés pour le transport des blessés. Chacune de ces sections compte 15 à 20 voitures accompagnées par du personnel de la société. Les *convois auxiliaires* comprennent des voitures de bains-douches, de lavage et de séchage du linge, des voitures-cantines, etc.

Une *commission de secours* vient en aide aux militaires réformés; une autre section s'occupe des *mutilés* et de leur rééducation, une autre des *prisonniers de guerre*. Notons enfin nombre d'œuvres utiles dépendant de la Croix-Rouge française: telles que les *Ouvroirs*, les *Services de lingerie*, les *Jeux du soldat*, les *Cercles du soldat*, l'*Oeuvre des permissionnaires*, la *Lutte contre la tuberculose*, l'*Assistance aux réfugiés*.

Les dépenses mensuelles ont dépassé  $3\frac{1}{2}$  millions; elles sont, depuis le début de la guerre, de 109 millions, alors que les recettes atteignent 110 millions, dans lesquels il faut compter 63 millions de subventions de l'Etat.

**Italie.** — Cette nation, entrée en guerre en mai 1915, a fait une active propagande en faveur de sa Croix-Rouge: de 30,000, le nombre de ses membres s'est élevé à 280,000.

La Croix-Rouge italienne a commencé son œuvre par la création de *postes de secours pour militaires en voyage*. Ses *trains-hôpitaux*, pour 300 blessés chacun, et ses *ambulances fluviales* ont rendu d'emblée les plus grands services.

Dans la zone des opérations de guerre fonctionnent ses *hôpitaux de guerre* qui peuvent recevoir chacun quelques centaines de blessés et de malades (le plus grand peut en recueillir 1300). Ses *ambulances de montagne* se sont adaptées aux missions les plus diverses, quelques-unes ont été transformées en *maisons de repos* pour soldats valides mais exténués par la dure vie des tranchées.

Un certain nombre d'*hôpitaux mobiles de chirurgie* ont été institués; chaque hôpital chirurgical est doté de matériel et de lits pour 100 blessés, et peut être transporté sur six camions. Plusieurs ont un *service de radiologie* installé sur un camion supplémentaire.

Des *dépôts de personnel* et de *matériel* ont été installés dans des localités appropriées. Ces magasins contiennent spécialement: des pavillons démontables, des tentes-abris, des blanchisseries, des laboratoires et du matériel sanitaire en profusion.

Dans la zone de l'arrière, la Croix-Rouge italienne entretient des *hôpitaux territoriaux* et des établissements spéciaux pour la rééducation des estropiés; en outre, les œuvres qui s'occupent des tuberculeux, de l'assistance aux familles de prisonniers, aux prisonniers eux-mêmes, etc., sont nombreuses.

**Angleterre.** — Sans compter tous les hôpitaux que la Croix-Rouge britannique entretient en Angleterre, et tous les services qu'elle rend aux soldats et à leurs familles dans le pays lui-même, signalons son activité en France où elle a en service près de 1500 *automobiles d'ambulance* avec tout le personnel nécessaire. Onze

hôpitaux ont été établis en France, quatre trains-hôpitaux et plusieurs *navires-hôpitaux* servant au transport des blessés jusque dans la mère-patrie. Les dépôts de matériel de Boulogne et de Rouen pourvoient au réapprovisionnement des formations sanitaires anglaises sur le continent; ils consacrent près d'un million et demi par mois à ce travail.

A Malte, le dépôt de matériel de la Croix-Rouge britannique, fournit le nécessaire pour les hôpitaux militaires et pour 200 navires-hôpitaux. Il en est de même à Alexandrie pour les hôpitaux d'Egypte et de Palestine.

De vastes magasins sont installés à Salonique ainsi qu'en Mésopotamie où la Croix-Rouge a fourni 50 ambulances-automobiles et 35 bateaux pour le transport fluvial des blessés.

Enfin l'Angleterre a pu fournir des *détachements hospitaliers* dans les colonies, en Serbie, au Monténégro, en Roumanie et en Italie où quatre ambulances britanniques travaillent actuellement.

**Allemagne et Autriche-Hongrie.** — Nous n'avons pas de données récentes sur le travail des Croix-Rouges de ces pays; leur activité a été considérable depuis le début des hostilités et ces sociétés ont secondé très utilement le service de santé des nations belligérantes auxquelles elles appartiennent.

**Russie.** — La Société russe de la Croix-Rouge subit actuellement une crise aiguë qui paralyse presque totalement son activité bienfaisante.

En mars 1917, après la révolution, la société a passé sous la direction d'un comité spécial de la Douma. La plupart des membres de l'ancienne direction ont été mis de côté, et bientôt de graves conflits surgirent entre les représentants de la Croix-Rouge chargés de diriger le travail sur le théâtre des hostilités et leur personnel

qui refuse de reconnaître leur autorité. Tout est matière à discussion, même l'emblème du drapeau blanc à croix rouge ! Le travail de la société auprès des corps de troupes est arrêté.

En juillet 1917, une assemblée générale de la société a été convoquée; elle vota une résolution qui commence par ces mots : « La première conférence nationale légale des travailleurs de la Croix-Rouge russe du front et de l'arrière, représentant de droit près de 100,000 collaborateurs de la Croix-Rouge, unis entre eux et dévoués à la liberté, à la démocratie et à la patrie, déclare : Nous n'abandonnerons pas la lutte avant d'avoir détruit tous les vestiges de l'ancienne Croix-Rouge autocratique et bureaucratique, et avant d'avoir élevé le

véritable temple de la philanthropie internationale qui sera la Nouvelle Croix-Rouge nationale russe .... »

Ce sont là des mots ! à quand les actes ? ...

**Bulgarie.** — En 1915 et 1916, la Croix-Rouge bulgare a entretenu 38 postes de rafraîchissements, 3 trains sanitaires, 3 dépôts de provisions de matériel, 10 missions étrangères ; elle a préparé et mis à la disposition de l'armée plusieurs hôpitaux et un personnel de près de 800 infirmiers et infirmières. En outre, cette société entretient un institut orthopédique qui fournit des membres artificiels aux soldats amputés, et un Bureau de renseignements sur les prisonniers de guerre. Elle a dépensé pendant les 15 premiers mois de guerre environ 3 millions de francs.

## Pour l'Agence internationale des prisonniers de guerre

Le Comité international de la Croix-Rouge fait aux amis de la Croix-Rouge le présent appel en faveur de l'Agence internationale des prisonniers de guerre :

Nous sommes obligés de nous adresser à votre générosité et de vous demander les ressources nécessaires pour nous permettre de continuer l'œuvre à laquelle nous avons travaillé depuis plus de 3 ans.

Nous ne revenons pas sur la fondation à Genève, en août 1914, de l'Agence internationale des prisonniers de guerre. Qu'il nous suffise de dire que, si maintenant encore notre personnel compte de nombreux dévouements de bonne volonté, dont le zèle et le dévouement ne se sont pas ralenti depuis la première heure, néanmoins pendant trois années les circonstances en ont obligé un bon nombre à nous quitter, et que nous avons dû de ce

fait accroître notre personnel salarié, ce à quoi nous forçait aussi l'extension de notre sphère d'action.

L'augmentation du nombre des belligérants nous apporte toujours du travail nouveau. Nous avons remis dès le début tout ce qui concerne le front russe en face des Autrichiens et des Allemands, à la Croix-Rouge de Copenhague, qui a créé une agence à cet effet. Nous remercions le Comité danois de tout le zèle et le dévouement qu'il a mis à s'acquitter de cette tâche. Tous les autres fronts, en Orient aussi bien qu'en Occident, sont restés de notre ressort et cela nous a conduits à créer des sections nouvelles.

Actuellement, nous recevons des belligérants et nous transmettons aux Gouvernements par l'intermédiaire des Croix-Rouges les listes de prisonniers militaires et civils des pays suivants :